

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 12 (1986)

Heft: 3

Artikel: Transformation de la "scène" des luttes urbaines = Veraenderte Szene
der Kaempfe um die Stadt : avant-propos

Autor: Vuille, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-815029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ATELIER

TRANSFORMATION DE LA "SCENE" DES LUTTES URBAINES

VERAENDERTE SZENE DER KAEMPFE UM DIE STADT

Première Partie

1. Luttés urbaines à Genève (Philippe Cordey, Philippe Gfeller & Josée Martin)

Deuxième Partie

2. Luttés urbaines et solutions concrètes. Le point de vue du chef du département des travaux publics (Christian Grobet)
3. Les acteurs des luttés urbaines (Dominique Gros)
4. Le jeu des classes moyennes dans la mise en scène urbaine (Marie Guye-Bernasconi & Nicole Valiquer)
5. Occupons, occupons, il en naîtra sans doute aussi quelque chose ... du côté de la sociabilité ! (Pierre-Alain Champod, Massimo Usel & Nicole Valiquer)
6. Pour qui sont ces logements qui empiètent sur nos terres ? (Jacques Vicari)
7. Des conflits pour une autre ville ? (Laurent Bridel)
8. Le temps de la réflexion ? (André Ducret)

Avant-propos

Michel Vuille,

Département de l'Instruction Publique, Service de la Recherche
Sociologique
Rue du XXXI Décembre, 8, CH - 1207 Genève

L'Atelier doit être un lieu de rencontres et de débats !

Cette idée normative peut paraître banale, tant il est admis dans les milieux scientifiques (et peut-être encore davantage hors d'eux ?) que la "communauté des savants et des chercheurs" se nourrit de confrontations, de prises de position, bref d'échanges mutuels, ouverts et permanents, à tous les niveaux et de différentes manières.

L'expérience tend pourtant à montrer que la rencontre entre divers auteurs participant par exemple au même atelier ne se réalise pas toujours, qu'elle est plutôt l'exception que la règle ...

Il est rare en effet qu'un véritable débat s'engage, c'est-à-dire qu'à travers un ensemble de critiques positives et négatives naisse une réflexion collective (un éclairage nouveau qui re-construise en partie la problématique mise en discussion) ou se produise un dépassement des positionnements idéologiques fixés au départ.

Or, le présent atelier possède ces qualités, il correspond bien aux attentes formulées il y a 10 ans par le premier comité de rédaction de la revue : "L'Atelier doit donner une image vivante de la sociologie en acte. Il doit permettre de pénétrer dans les coulisses de l'activité sociologique, d'éclairer sa portée et ses limites, de discuter ses méthodes, de décrire ses instruments (Perrenoud, Revue suisse de sociologie 2/1, 1976).

Concrètement, plusieurs personnes ont accepté de dialoguer avec les trois auteurs du texte "Luttes urbaines à Genève", à l'origine de l'atelier : Le Conseiller d'Etat chef du département des travaux publics du canton de Genève, trois membres de la Fédération des Associations de Quartiers et d'Habitants, un géographe et urbaniste, un urbaniste et démographe, enfin des sociologues.

Etant donné qu'en Suisse romande (et en particulier à Genève) chaque citoyen est sensibilisé hic et nunc aux questions touchant à

la ville, à l'aménagement du territoire et en premier lieu au logement, il n'est pas étonnant que le thème des actions collectives en milieu urbain fasse réagir tout un chacun et suscite diverses prises de position. Mais, le comité de rédaction de la Revue a souhaité que l'atelier apporte d'autres types d'informations encore. Dans ce sens,

- il a demandé aux sociologues de fournir des précisions sur les instruments d'analyse à mettre en oeuvre dans l'étude de l'urbain,
- il a convoqué les participants à l'atelier à un colloque d'une journée (mai 1986) pour que soient dégagés les grandes étapes et le sens de l'évolution des luttes urbaines dans la cité de Calvin et ailleurs.

C'est dire que nous entrons ainsi dans un débat plus général sur les capacités de la sociologie de se placer elle-même en état de crise pour comprendre "de l'intérieur" les multiples effets que la crise polymorphe et individualisante que nous traversons entraîne sur le plan de la constitution du tissu social, de même que sur celui des nouveaux rapports et enjeux sociaux qui se créent autour de la "gestion de l'urbain" !

Ces points sont d'ailleurs mentionnés par A. Ducret dans "Le temps de la réflexion ?" qui les résume joliment par cet aphorisme "expliquer l'actualité et actualiser l'explication". Notons que cet article (texte 8) peut être lu comme introduction aussi bien que comme synthèse à l'atelier dans la mesure où il intègre des points de discussion traités en particulier lors du colloque.

Avant de présenter brièvement les autres textes, nous tenons à remercier tous les participants à l'atelier et tout spécialement A. Ducret. Il a contribué à l'animer et à le valoriser par son souci permanent de tirer au clair les enjeux sociologiques liés à la compréhension et à l'explication des conflits portant sur l'aménagement de l'espace urbain.

Dans leur analyse des "Luttes urbaines à Genève", Ph. Cordey, Ph. Geller & J. Martin (texte 1) privilégient l'action des groupes de quartier. Cet acteur collectif intervient selon eux d'abord pour s'opposer de façon ponctuelle à une décision prise par des décideurs/aménageurs de transformer l'environnement construit (quartier, îlot, immeuble ou appartement) sans que les habitants concernés aient pu faire connaître leur point de vue.

A ce premier niveau de la lutte urbaine, où les enjeux sont donc de s'opposer à un projet concret élaboré par des détenteurs de moyens politiques et financiers, peut s'en ajouter un second,

toutefois plus difficile à réaliser : développer un mouvement d'opposition à l'échelle de la ville et du canton !

Ces trois auteurs posent une interrogation centrale au sujet de la signification de l'action conduite par les groupes de quartier : un mécanisme de régulation ou, plus, de transformation sociale, voire une occasion de rénovation du mouvement ouvrier ?

Sans fournir une réponse nette et argumentée à cette question, ils font néanmoins deux appréciations importantes en lien avec le résultat de leur réflexion :

- premièrement, si les enjeux qui motivent les luttes urbaines concernent un espace concret, cet espace et ces enjeux ne se situent pas au même échelon pour les divers acteurs en présence,
- secondement, la notion de "lutte urbaine" n'a plus aujourd'hui le sens qu'elle avait au début des années 70 : d'opposition violente (manifestation de rue, politisation des problèmes, actions revendicatives parfois illégales), elle est devenue négociation entre partenaires reconnus dans le cadre de procédures de concertation prévues par la loi.

A travers les situations exemplaires qu'il présente (texte 2), le Conseiller d'Etat Grobet (socialiste) montre bien son souci constant depuis qu'il est chef du département des travaux publics (automne 1981) de contribuer à une politique de conciliation, de sorte que, par exemple dans le domaine du logement, les usagers (groupes ad hoc, associations ou mouvements) puissent dès le début participer aux décisions qui les concernent, l'Etat jouant le rôle de médiateur ou d'arbitre entre les propriétaires et les locataires.

La crise du logement qui sévit à Genève depuis le début des années 60 a provoqué de larges débats publics au sujet de la rénovation de certains quartiers ou immeubles (Grottes, rue de Monthoux, etc.).

Ce sont des "événements-phares" ou des "situations-témoins" qui, à travers manifestations, initiatives populaires, débats parlementaires et jugements du tribunal administratif, ont débouché sur la promulgation d'une nouvelle loi (adoptée par le peuple genevois en 1982) et sur des décisions qui font jurisprudence.

Les auteurs des trois articles suivants critiquent et complètent en même temps l'analyse des luttes urbaines à Genève produite par Ph. Cordey et al. dans la logique d'une opposition exclusive entre aménageurs et groupes de quartier. Pour D. Gros (texte 3), le niveau conceptuel n'est pas le même dès lors que l'on se réfère d'un côté à une organisation d'acteurs sociaux et d'un autre côté à

une catégorie d'acteurs située socialement. Elles ne possèdent pas le même statut ontologique "sur la scène urbaine" et elles ne devraient pas être considérées comme les deux faces opposées d'une même réalité sociologique ...

Qui plus est, l'opposition décideurs vs locataires laisse sous-entendre que les associations de quartier seraient interclassistes. Or, dans la société industrielle avancée, le noyau dur de ceux qui résistent à la dépendance et à la domination techno-bureaucratique est avant tout formé d'intellectuels périphériques. Il s'agit des nouvelles classes moyennes, dont l'origine militante est en général attribuée aux mobilisations de 68 et du début des années 70 et qui, selon les thèses déjà anciennes de Touraine, constituent des "contre-pouvoirs" dans les nouveaux conflits sociaux.

C'est également en rapport avec la perspective tourainienne que M. Guye-Bernasconi et N. Valiquer (texte 4) analysent la composition sociale et les stratégies des associations de quartier (en partant d'une recherche-action sur l'Association des Habitants de la Jonction). A travers un aperçu historique et la référence à des expériences de lutte concrètes, ces deux sociologues distinguent des phases dans l'évolution des conflits, des modifications dans les buts visés par les actions collectives d'habitants ou de locataires et l'importance que revêt progressivement pour les protagonistes la problématique de la vie quotidienne.

Dans cette direction s'engagent plus loin encore les membres de la Fédération des Associations de Quartiers et d'Habitants (texte 5) puisqu'ils mettent l'accent sur les relations sociales et sur des formes alternatives de sociabilité expérimentées par les acteurs du Mouvement de relocation forcée - contre la crise aiguë du logement et le scandale des "1000 appartements vides".

P.-A. Champod et al. montrent ainsi l'émergence d'une nouvelle convivialité dans et à travers l'occupation : expériences "alternatives" et autogérées, solutions collectives à des problèmes de vie quotidienne et même aspects ludiques de la "mise en scène" impliquée par les manifestations faisant connaître publiquement le "pourquoi" de l'occupation !

J. Vicari (texte 6) et L. Bridel (texte 7) contribuent à l'atelier en prenant de la distance par rapport aux définitions précédentes du cadre des conflits urbains à Genève. Ils insistent par exemple l'un et l'autre sur les problèmes liés d'une part à la croissance démographique et économique et d'autre part sur les limites territoriales qui caractérisent la gestion de l'urbain en pays genevois : situation conjoncturelle et spatiale originale (atypique) en Suisse !

L. Bridel précise à quels niveaux se déroulent en réalité les transformations de l'espace urbain : a) gestion du patrimoine et marché immobilier, b) production et aménagement des espaces construits, c) consommation : usage par achat ou location des lieux d'habitation.

Il est par ailleurs important à ses yeux d'opérer une distinction entre politique du logement et politique d'urbanisme, étant donné que les plans d'urbanisme n'intègrent l'habitat que comme une composante parmi d'autres de l'aménagement du territoire. Il insiste enfin sur un fait marquant de l'évolution des luttes urbaines, à savoir que les conflits se déplacent de l'intérieur de la ville vers sa frange de grands ensembles et vers son pourtour de villas. L'hypothèse étant qu'à l'avenir les actions de planification et de gestion urbaines feront surgir de multiples oppositions, plus ou moins imprévisibles, de tous ceux dont la situation sera perturbée.

J. Vicari abonde dans le même sens. A partir de la constellation des forces politiques issue des dernières élections genevoises, il souligne que l'on peut désormais s'attendre à voir s'opposer sur un plan d'ensemble les "limitantistes" et les "croissantistes". A son avis, la contestation des transformations apportées à l'environnement urbain tend à se diversifier. Elle est portée autant par des propriétaires de villas ou d'appartements et par des coopérateurs que par des locataires et par les associations qui les défendent. Un indice intéressant de l'infléchissement des luttes urbaines du côté de l'administratif et du juridique est en outre fourni par le nombre croissant de situations conflictuelles qui aboutissent sur le bureau des juges du Tribunal fédéral.

Cet atelier a sans doute le mérite de mettre en évidence la complexité des conflits urbains. Leur étude implique la prise en compte de changements qui affectent la scène, les acteurs, la nature, les buts et les modalités des revendications, les divers niveaux auxquels s'attachent les stratégies des uns et des autres, de même que les rapports de force plus ou moins directement liés aux changements démographiques, aux limites du territoire et aux contraintes socio-économiques.